

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

RENTÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

—
1891

DISCOURS

DE M. MOURIN, RECTEUR

MESSIEURS,

Lorsque le cardinal de Lorraine fondait, en 1572, l'Université de Pont-à-Mousson, pour servir de barrière contre le protestantisme, il rendait par cela même un éclatant hommage à la puissance de l'enseignement et de la science. Il ne pressentait pas, sans doute, malgré sa largeur d'esprit et sa vue pénétrante, qu'un jour viendrait où son institution de résistance et de combat serait reprise et transformée en un instrument de paix et de progrès.

Ce jour-là est venu. Les luttes religieuses ont cessé, les haines se sont éteintes, la liberté de conscience n'a plus d'adversaires, et la science est une terre hospitalière sur laquelle se rencontrent et se donnent la main tous les hommes de bonne volonté.

C'est ainsi qu'on l'a compris à Nancy. Aussi, dès que le bruit est né qu'on allait relever les Universités tombées depuis un siècle, il s'est formé un courant de vives sympathies. Une Société s'est aussitôt constituée pour aider à la renaissance de celle de Nancy et assurer ses développements futurs. On s'y est empressé de tous les côtés. Lettrés, industriels, commerçants, représentants de la puissance publique, l'Église, la magistrature, l'armée, toutes les opinions, toutes les croyances, ont envoyé leurs adhérents, et pour affirmer le caractère

large, ouvert, loyal de ce mouvement, la Société a mis à la tête de son comité un nom aimé et respecté de tous, parce qu'il signifie pour tous : Honneur, Patriotisme et concorde!

Une telle unanimité des esprits et des cœurs est une force considérable; elle assurera le succès de nos revendications. D'autre part, les corps électifs de la Lorraine, le conseil général des Facultés et le conseil académique, la presse de toutes nuances par la plume de ses écrivains les plus autorisés, ont établi fortement les titres de Nancy. Cette agitation patriotique qui a sa double source dans le passé et dans la situation présente ne saurait être trompée et déjà je serais tenté de dire : l'Université de Nancy est faite ! Je n'ai pas le droit de le dire. Mais j'ai celui de m'associer à vos légitimes espérances et je le fais de grand cœur.

Il ne faut pas s'y méprendre; personne assurément ne songe à reconstituer purement et simplement cette Université de Pont-à-Mousson et de Nancy, dont M. le professeur Pfister vient de nous raconter l'histoire, avec son rare talent d'exposition.

Les temps sont changés. Les anciennes Universités avaient été instituées pour répondre à des besoins, à des mœurs, à des préoccupations qui ne sont plus les nôtres. Certes, nous serions singulièrement ingrats de méconnaître les services qu'elles ont rendus à l'esprit humain et à la civilisation européenne. Mais quoi! elles eurent le tort de s'immobiliser dans d'inflexibles formules et de s'attarder en dehors du mouvement qui continuait, sans elles et contre elles, à entraîner le monde vers le progrès. En 1789, elles agonisaient sans bruit et sans résistance; en 1792, elles s'éteignirent au milieu de l'indifférence générale.

Il en resta cependant un souvenir profond. Il en resta surtout le sentiment qu'elles avaient fait de grandes choses, qu'on ne pouvait guère se passer d'elles et qu'en remaniant leur organisation pour l'adapter aux besoins des temps nou-

veaux, il serait possible de restituer des formes régulières à la haute culture intellectuelle.

Cet appareil nouveau, nécessaire à l'enseignement supérieur, on le chercha déjà dans nos grandes assemblées : il suffit de rappeler les puissantes conceptions de Talleyrand et de Condorcet ; on y revint au début de la Restauration avec Royer-Collard, puis sous la Monarchie de Juillet avec MM. Guizot et Cousin. Enfin les ministres de la République, MM. Jules Simon, Waddington, Jules Ferry, Paul Bert, René Goblet poursuivirent la même solution avec une ardente persévérance et, de leurs longues études, de leurs patientes méditations, sortit ce décret de 1885 qui a rendu la vie aux Facultés, les a rapprochées les unes des autres et en a préparé la concentration définitive. Il n'y a plus qu'un pas à faire : le ministre actuel, M. Léon Bourgeois vient de le franchir hardiment, en présentant au Sénat un projet de loi ayant pour objet la constitution des Universités.

Au moment où nous touchons au but, il n'est que juste d'associer à l'honneur, comme ils le furent à l'effort, les éminents collaborateurs des ministres républicains, notre regretté Albert Dumont et M. Louis Liard.

Mais pourquoi, dit-on, rien changer à ce qui existe déjà et que seront de plus que les Facultés, ces Universités modernes qui empruntent leur nom à un passé dont personne ne demande le retour ?

Et d'abord, il ne faut pas s'arrêter au nom. Nous le reprenons parce qu'il a un sens clair pour tout le monde et que, par suite d'un long et universel usage, il signifie, seul et pleinement, l'organisation du haut enseignement de toutes les branches du savoir humain. C'est avec cette acception que vous le retrouverez dans toutes les langues et chez tous les peuples, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Angleterre et, au delà des mers, dans la République du Nouveau-Monde et jusque chez ce peuple nouveau qui monte vers la civilisation au fond de l'extrême Orient !

Nous hésitons d'autant moins à l'employer qu'il nous appartient par son origine et que nous avons été les premiers à en faire usage. C'est de l'Université de Paris, l'*Alma mater*, qu'ont précédé toutes les autres. Nous avons laissé tomber en France l'institution et le nom. Nous les relevons aujourd'hui, sans avoir à copier servilement personne. Nous allons refaire des Universités françaises, avec nos idées propres, notre caractère, nos qualités, nos défauts peut-être, en un mot, avec notre originalité nationale.

Mais il ne s'agit pas seulement d'un mot, d'un simple changement d'étiquette ; il s'agit de la chose elle-même : à des organismes déjà bons, mais incomplets et sans cohésion suffisante, on veut substituer une institution dont toutes les parties soient solidement agrégées. Le décret de 1885 a fait ce qu'il pouvait faire pour établir des relations entre les diverses Facultés et les intéresser à une œuvre commune. Mais elles n'en restent pas moins à l'état de division ; elles sont groupées, mais elles ne forment pas un corps homogène. L'Université fondra ensemble ces individualités scientifiques et liera en un faisceau ces forces séparées, à peu près comme font les sociétés financières et industrielles qui doublent leur puissance en fusionnant leurs ressources. En un mot, ce qui manque aux groupes des Facultés, c'est l'unité, et ce qui sera la marque essentielle et la force même de l'Université, ce sera l'unité.

Les Facultés resteront les organes de l'Université, chacune avec sa fonction spéciale, son indépendance, son autonomie, mais étroitement unies par une solidarité effective. L'Université, ce sera l'ensemble, la corporation. La personnalité civile dont elle sera dotée lui permettra d'acquérir des ressources propres, de se créer un patrimoine. Il s'établira des liens sympathiques entre elle et les populations de la région, dont elle deviendra l'honneur. Centre intellectuel et moral, elle entraînera peu à peu dans son système les forces vives du pays, retiendra la jeunesse, s'affiliera les institutions et les

associations savantes et prendra sa large part dans la direction de l'esprit public.

Ces créations si nettement régionales ne s'isoleront-elles pas du mouvement national, comme il arriva aux Universités du moyen âge et ne seront-elles pas condamnées aussi à périr un jour dans la stérilité et l'impuissance? Non. L'Université moderne, telle que nous la concevons, n'est pas exposée à ces disgrâces. Nous n'oublions pas que la France est un pays d'unité. C'est là ce qui fait sa force dans les jours de malheur et sa gloire rayonnante quand revient la prospérité. Les Universités vivront de leur vie locale et en même temps de la vie commune. Elles resteront profondément pénétrées de l'esprit national. Loin de se mettre à l'écart, elles entretiendront entre elles des relations suivies, et, d'ailleurs, elles ne cesseront pas de faire partie intégrante de cette grande et populaire institution qu'on appelle l'Université de France qui, depuis quatre-vingts ans, par son enseignement supérieur, ses lycées, ses collèges, ses écoles, fait circuler sur tous les points du territoire une même sève libérale et vraiment française.

L'Université de Nancy sera sans doute l'Université lorraine. Elle s'inspirera, dans ses travaux, des besoins de la province, de son histoire, de sa situation économique, de ses industries, de son agriculture, de ses exploitations spéciales. Mais elle ne se confindra point dans un particularisme étroit et infécond. Elle n'oubliera pas qu'elle appartient avant tout à la grande patrie et que si elle a une mission bien marquée, c'est d'être le poste avancé de la science française en face de la science allemande.

Toutefois, unité ne veut pas dire pour nous centralisation à outrance. Loin de moi, certes, la pensée de médire de la ville de Paris, de sa gloire, des grandes choses qu'elle a faites pour la France et l'humanité. Mais il y a dans l'irrésistible attraction qu'elle exerce, dans l'hégémonie presque sans limite qui lui a été dévolue, un danger auquel il est nécessaire

de parer. Depuis longtemps on a poussé le cri d'alarme en voyant l'absorption qu'elle opère de toutes les énergies sociales. On demande de toutes parts une large décentralisation. C'était déjà le vœu de cette libérale école de Nancy, dont les *Varia* réveillèrent la France près de s'endormir. Si nous ne pouvons pas faire revivre dans leur indépendance les anciennes provinces politiques et administratives, qu'on nous rende tout au moins les provinces de l'esprit français.

Paris, assurément, est un foyer incomparable dont la splendeur illumine le pays tout entier. Mais combien la patrie serait plus forte si d'autres foyers, moins intenses sans doute, répandaient aussi une chaleur et une lumière qui leur fussent propres sur les principales portions du territoire ! Cette flamme généreuse, presque éteinte, qui peut la ranimer ? Nous pensons que ce sont les Universités régionales.

Songez à l'action morale d'un corps fortement organisé, composé d'hommes choisis par la sélection que donne une série d'épreuves, consacrés à l'étude, vulgarisant de haut la science acquise et hâtant par leurs travaux personnels la science qui se fait, tenant constamment l'esprit de la province en éveil ! Quel puissant facteur social !

Chaque Université aura son caractère distinct suivant la diversité des climats, des mœurs, des tempéraments. Le génie particulier de chaque région s'y reflétera. L'enseignement y variera ses formes, plus ardent au Midi, plus pondéré à l'Est et au Nord. La science se pliera avec souplesse aux différents besoins locaux. « Il n'y a qu'une chimie, dit M. Liard ; on l'enseigne à Bordeaux et à Lyon, de même qu'à Paris ; mais à Bordeaux elle guérit la vigne et les vins ; à Lyon elle forme des chimistes pour les industries de l'agglomération lyonnaise. »

Mais l'œuvre principale, commune à toutes les Universités, et leur première raison d'être, ce sera le développement moral de la jeunesse. Elles continueront, sans doute, à préparer

techniquement aux professions libérales, mais elles seront surtout des écoles de haute culture. Les étudiants, au sortir du collège, n'y viendront pas seulement pour y chercher des grades ou des titres, le doctorat en droit ou en médecine, les licences, les agrégations, ils y viendront pour y vivre quelques années dans les régions supérieures de l'intelligence, où ils s'imprégneront de sentiments généreux, où l'étude désintéressée et les recherches scientifiques affineront leur esprit, où, en un mot, ils se feront cette provision d'idéal que tout honnête homme doit emporter dans sa vie.

Je ne saurais, certes, tout dire dans les quelques minutes que j'ai réclamées de votre bienveillante attention. J'aurais voulu analyser les pages où M. Liard, dans une vigoureuse condensation, a exposé les raisons de tout ordre, scientifiques, politiques et nationales, qui justifient et commandent aujourd'hui la réorganisation de l'enseignement supérieur. Je ferme son livre à regret et je n'en garde qu'une impression pour l'appliquer à notre future Université de Nancy.

Ne la voyez-vous pas dès à présent telle qu'elle sera dans un avenir prochain ? Transportons-nous par la pensée à quelques années en avant.

Regardez : les installations ont été complétées. L'institut anatomique s'élève enfin à côté du grand hôpital et attire auprès de lui les autres services de la Faculté de médecine. La bibliothèque universitaire a centralisé tous les fonds autrefois dispersés, et, pourvue d'une dotation plus large, réunit, à l'usage des professeurs et des étudiants, les instruments de travail et d'investigations. D'heureux remaniements ont mis plus à l'aise les lettres, le droit et les sciences. De nouvelles chaires permettent de satisfaire à toutes les curiosités de l'intelligence. Les initiatives savantes sont encouragées et de hardis explorateurs deviennent, dans des cours libres, les auxiliaires de l'enseignement régulier. L'Université est un

vaste atelier de libres recherches où, sous mille formes, s'élaborent les diverses parties de la connaissance humaine.

Les professeurs ont achevé de se rapprocher dans une large confraternité. Les enseignements se prêtent un mutuel concours. Au-dessus des sciences spéciales, il y a la science. Les étudiants ne sont plus enfermés dans des compartiments séparés. Tout en donnant leurs soins particuliers à leur préparation professionnelle, ils ont pris l'habitude d'explorer les terrains voisins. On rencontre l'étudiant en droit aux cours des lettres, des sciences, de la médecine légale; l'étudiant en médecine fréquente les instituts scientifiques; l'étudiant des lettres va partout et notamment à des cours spéciaux de droit. C'est ainsi qu'ils prennent tous, non un fragment de la science, mais « une vision de la science tout entière ». Cette diversité d'études donne aux esprits une singulière largeur. Tenez pour sûr que ces jeunes gens, après « les années d'apprentissage », porteront, dans leurs professions particulières, non seulement le souvenir, mais l'empreinte profonde que laissent aux esprits les hautes spéculations et le commerce familial avec des maîtres éminents.

L'Université n'est pas fermée. Outre qu'elle réserve sa bienvenue aux étudiants étrangers, elle reste en communication directe et constante avec le public. Ses salles de cours sont ouvertes à tous ceux qui se plaisent aux choses de l'esprit, qui veulent se tenir au courant du mouvement scientifique ou littéraire, ou qui cherchent de nobles diversions aux préoccupations positives de la vie.

L'Université, par les travaux et les publications de ses maîtres, conquiert sa place dans le monde savant, mais elle n'est pas une académie absorbée dans les recherches de la science pure. Elle a le sens pratique, le vrai sens moderne. Voyez-vous dans ces magnifiques laboratoires de l'Institut de chimie, ces agriculteurs et ces industriels? Ils viennent étudier de près les applications de la science, les procédés, les

méthodes, les analyses, les essais qui assurent le progrès du travail national.

Messieurs les étudiants, je crois voir aussi ce que seront vos successeurs. Ils continueront vos traditions généreuses. Ils n'oublieront pas qu'ils sont les héritiers des grandes écoles de Strasbourg et de Nancy. Ils resteront fraternellement unis, sous le même drapeau, dans cette Association générale qui sera le cœur de l'Université lorraine parce qu'elle recevra dans son sein, de plus en plus nombreux, les fils de toute notre région, ardents au bien, épris des choses de l'intelligence, patriotes avant tout et passionnés pour la liberté.

Ils auront adopté cette charte intellectuelle et morale que leur propose M. Liard et qui doit être la vôtre dès aujourd'hui :

« Ils seront jeunes, parce qu'il est contre nature d'être vieux à vingt ans. Ils seront gais, parce que la gaieté est saine et parce qu'elle est française. Ils aimeront la vie, parce que la vie est bonne et que le pessimisme n'est pas de leur race. »

« Ils apprendront qu'ils ont des devoirs envers la patrie, le devoir militaire d'abord, puis le devoir civique.

« Ils apprendront que leur patrie est un être vivant, qui ne peut vivre que par eux comme elle a vécu par leurs pères; qu'elle sera ce qu'ils voudront qu'elle soit et qu'ils seront eux-mêmes : faible s'ils sont faibles, forte s'ils sont forts....

« Ils apprendront aussi qu'ils ont des devoirs envers la démocratie, qu'ils doivent l'aimer, l'éclairer, la servir, sans défaillance et sans bassesse, et que, s'ils sont les plus instruits, c'est pour être les meilleurs, et que les meilleurs sont les plus obligés. »

Voilà, Messieurs, notre future Université de Nancy, si je ne fais pas un vain rêve. Depuis vingt ans, nous prodiguons sans compter les richesses de la France pour nous assurer l'outillage militaire le plus perfectionné, afin d'être prêts le jour

où l'exigeront l'honneur, l'indépendance, la fortune du pays. Il faut tout aussi résolument nous donner un bon outillage moral, c'est-à-dire faire des esprits sains, ouverts, éclairés, des cœurs droits, des âmes hautes et indépendantes, en un mot des hommes armés et préparés pour les luttes de la vie. Ce sera la mission des Universités. Ceux qui nous les donneront auront bien mérité de la patrie !

